



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité



Bien identifié·e,
bien soigné·e.



Le professionnel qui me prend en charge me demande une *pièce d'identité* : pourquoi ?

L'utilisation de votre Identité Nationale de Santé (INS) permet d'éviter les erreurs
ou la création de plusieurs dossiers vous concernant.

Afin de valider cette identité, les professionnels participant
à votre prise en charge vous demanderont votre **pièce d'identité**,
au moins une fois.

